

## Peut-on concilier travail et études de droit?

Par **LeGrimoireWeiss**, le **28/12/2022** à **13:28**

Bonjour,

Ayant 35 ans et travaillant un 2/3 temps, j'aurais voulu savoir si il était possible de suivre une licence en droit à distance, en s'y consacrant environ 3h par jour en semaine, et sans doute un peu plus les week-ends?

C'est un domaine qui me fascine, et j'ai vraiment le désir d'explorer les métiers du droit.

En vous remerciant par avance pour vos conseils.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/12/2022** à **18:49**

Bonsoir

[quote]

si il était possible de suivre une licence en droit à distance, en s'y consacrant environ 3h par jour en semaine, et sans doute un peu plus les week-ends?

[/quote]

Je ne suis même pas sûr que mes étudiants passent autant de temps sur la préparation de leurs séances de TD et pourtant certains ne travaillent pas ?

Plus sérieusement, si vous avez l'envie et la motivation alors foncez !

Cependant, je pense qu'il serait judicieux de vous inscrire en régime spécifique. C'est un régime particulier pour les étudiants qui ont un emploi. Cela leur permet d'être dispensé de TD voir même de contrôle continu. Ils ne passent que les examens finaux

Je pense que vous n'aurez pas trop le choix car votre emplois du temps professionnel risque

de ne pas être compatible avec votre emploi du temps étudiant

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Par **LeGrimoireWeiss**, le **29/12/2022 à 08:30**

Bonjour,

C'est très gentil à vous d'avoir pris le temps de me répondre et de m'encourager.

Je suis réellement dans une phase où j'ai envie de donner un autre cap à ma vie, donc je suis bien décidé à m'impliquer totalement dans cette démarche.

Si d'autres personnes ont des conseils à partager, je suis toujours preneur.

En vous souhaitant une nouvelle année favorable dans vos projets,

Merci encore.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/12/2022 à 14:26**

De rien !

Nous avons sur le forum pas mal de membres qui se sont lancés dans une reprise d'étude et qui pourront sans doute vous apporter des conseils.

Par **spatulenbois**, le **02/01/2023 à 22:35**

Bonsoir, oui c'est possible, avec de la détermination et de l'organisation ! En ce qui me concerne, j'ai testé toutes les formules tout en travaillant à temps plein (39h), et en ayant 2 jeunes enfants.

Licence : à distance (agorassas). Je suis entrée directement en 3e année. Débuts bien

difficiles le temps de prendre ses marques, mais il faut s'accrocher.

Master 1 : en formation initiale à Assas sous dispense d'assiduité comme mentionné au dessus. Je ne me suis déplacée que pour les partiels. Je me débrouillais auprès des autres étudiants pour récupérer les cours/plaquettes de TD, et je travaillais seule. J'ai eu mon année mais sincèrement ça a été très très dur, j'étais épuisée en juin.

Master 2 : en formation continue, toujours à Assas. 2 jours de présence toutes les 2 semaines, sur mes congés. Je viens de terminer juste avant Noël, j'attends les résultats.

Je suis loin d'être la seule. Certains avaient des nouveaux nés, d'autres leur propre entreprise, bref on est tous très occupés, mais il est nécessaire de baliser, s'organiser, et oui, faire des sacrifices temporaires. Mais quelle fierté au bout du chemin :)

Je te conseille de mettre le temps qu'il te reste avant la prochaine rentrée à profit : commence à potasser tranquillement, tu prendras de l'avance ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/01/2023** à **09:08**

Bonjour et meilleurs vœux !

Un grand merci à spatulenbois pour son témoignage.

Par **LeGrimoireWeiss**, le **05/01/2023** à **14:08**

Salut SpatuleEnBois,

Merci d'avoir pris la peine de me répondre.

Si tu es encore dans les parages, j'avais quelques petites questions:

- Tu es entrée directement en 3ème année de Licence, parce que tu avais déjà des bases dans le domaine?

- Combien de temps pouvais-tu consacrer chaque jour aux études en ayant un emploi à

temps plein?

- Combien coûte environ une inscription en année de licence de droit à distance?

En te remerciant par avance,

Bien cordialement,

Et bonne année à tous!